



PERMIS B - FORMATION COMPLETE 20H

Code + Conduite



OBJECTIFS :

- La formation théorique porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur le comportement du conducteur.
- La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.
- Les 4 compétences et les compétences associées sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

PUBLIC VISÉ :

- Tout public à partir de 17 ans

EFFECTIF :

- Individuel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Cours dispensés par un.e enseignant.e de la conduite de véhicule à moteur et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Entraînement : tests de 40 questions en ligne

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Évaluation de départ : 1 heure
- Tests d'entraînement 40 questions
- Première présentation à la conduite (accompagnement pratique)

TARIFS :

1 298,00 €



PRÉREQUIS :

- Lire, écrire et parler français
- Attestation d'inscription au permis de conduire (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/inscription-examen-permis>)

DURÉE :

- Horaires libres ou définis
- 20,00 heures de conduite

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Kit pédagogique (code, livret d'apprentissage, contrat pédagogique, bilan d'évaluation, disque magnétique...)
- Accès personnalisé à des entraînements en ligne

ACCES HANDICAPÉS :

Non

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Disponible toute l'année

Contact : auto-ecole@afc-spm.com

DESCRIPTION :

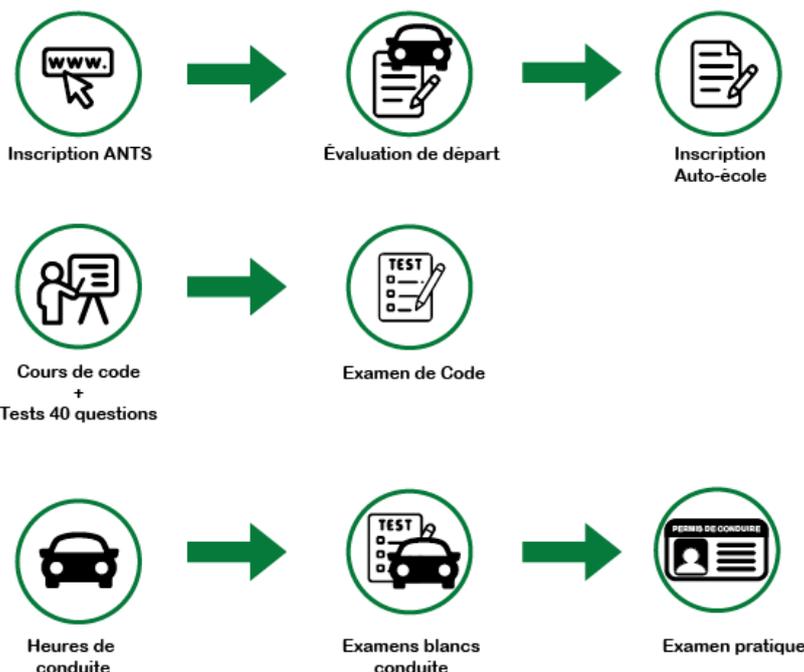
FORMATION THEORIQUE (préparation au code) :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

FORMATION PRATIQUE (conduite) :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

PARCOURS DE FORMATION - B





DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE

L'INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE DIRECTEMENT SUR LE SITE DE L'ANTS

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/inscription-examen-permis>

- Votre **pièce d'identité en cours de validité** et celle de votre responsable légal si vous êtes mineur(e).
- Un **justificatif de domicile de moins de 6 mois**
 - (1) Vous disposez d'une adresse personnelle (au choix) :
 - ⇒ Avis d'imposition ou de non-imposition
 - ⇒ Quittance de loyer non-manuscrite
 - ⇒ Facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile – gaz – électricité – eau)
 - (2) Vous êtes hébergé :
 - ⇒ Attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement
 - ⇒ Justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités en (1)
 - (3) Vous êtes mineur :
 - ⇒ Attestation d'hébergement sur l'honneur de l'un des parents datée et signée
 - ⇒ Copie de la pièce d'identité du parent qui a signé l'attestation sur l'honneur
 - ⇒ Justificatif de domicile de ce même parent parmi ceux évoqués en (1)
- Votre **attestation de recensement si vous avez moins de 18 ans**
- Votre **attestation de participation à la JDC si vous avez entre 18 et 25 ans**
- Votre **photo d'identité ou code photo d'identité numérique** (ci-dessous, vous trouverez les coordonnées des photographes habilités à réaliser les photos d'identité numérique) :
 - (1) My Little Touch – 6 rue des Pommes de Prés – 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : (05 08) 41 65 24
Mardi – Jeudi : 9h00 – 17h00
Lundi – Mercredi – Vendredi – Samedi – Dimanche : fermé
 - (2) Studio Briand – 1 rue Jacques Cartier – 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : (05 08) 41 20 44

Vous changez d'auto-école (1^{ère} inscription dans une auto-école en métropole par exemple) :

- Vous devez récupérer votre dossier d'inscription si celui-ci a été validé par la préfecture car il comporte votre numéro NEPH.
Ce numéro n'est pas rattaché à un établissement ou un département et est valable partout en France, jusqu'à l'obtention du permis.
Sur simple demande et **gratuitement**, l'auto-école doit vous le rendre.
- Si toutefois, pour des raisons particulières (fermeture de l'auto-école par exemple), vous étiez dans l'impossibilité de récupérer votre dossier, il vous appartient de contacter la préfecture du département de votre 1^{ère} inscription afin de récupérer votre numéro NEPH.